

## Fiche récapitulative

Bloc de compétences : CPN74B20 | Bloc Psychologie : Référentiels théoriques et cadres méthodologiques en Psychologie du travail et clinique du travail



**255**

Total d'heures d'enseignement



**Accréditation**

Valable jusqu'au 19/07/2028

### Présentation

Formez-vous dans votre domaine de prédilection. Obtenez ce bloc de compétence finançable avec votre CPF.

#### Mentions officielles :

Intitulé officiel : Accompagner les individus

Code RNCP : RNCP34937BC02

#### Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

### Objectifs : aptitudes et compétences

#### Objectifs :

Expérimenter de nouvelles méthodes d'intervention en psychologie du travail pour développer sa pratique professionnelle.  
Contribuer à la vie des associations professionnelles (exemples : association des élèves et anciens élèves, fédération de psychologues, etc.).

Participer et/ou contribuer à l'organisation de colloques en psychologie du travail pour favoriser l'évolution de la profession.  
Organiser des groupes métier afin de confronter ses pratiques professionnelles.

Mettre en place une veille professionnelle sur les questions de santé au travail et de psychologie du travail en :

- identifiant et exploitant les ressources documentaires existantes
- s'informant et participant activement aux manifestations organisées par les sociétés savantes de la psychologie et de la psychologie du travail
- proposant des actions de formation continue à partir des questions de métier rencontrées dans la pratique
- contribuant aux évolutions du code de déontologie des psychologues.

Comprendre et maîtriser le positionnement théorique, méthodologique et pratique de la psychologie du travail/clinique du travail sur la question des rapports entre les dimensions individuelles, collectives et organisationnelles du travail.

#### Compétences :

- Identifier et rencontrer les différentes instances et acteurs de l'organisation (direction, partenaires sociaux, fonctions RH, service santé, méthodes et organisation).
- Constituer des comités de suivi et de pilotage des projets composé des différents représentants de ces instances afin de s'assurer de l'appropriation de l'intervention par l'organisation.
- Identifier et analyser les caractéristiques du contexte d'intervention afin de choisir les méthodes d'action idoines.
- Vérifier les possibilités concrètes de mise en oeuvre du plan d'action auprès de ces acteurs.
- Animer des réunions afin de vérifier si la qualité du dialogue social est favorable à l'intervention.
- Constituer des groupes de travail (collectifs métier) pour la co-analyse de l'activité.
- Expliciter sa démarche pour instaurer un climat de confiance favorable à l'analyse et faire accepter sa présence.
- Appréhender le travail de ces professionnels au moyen de méthodes d'analyse de l'activité (observations, entretiens, méthode du sosie, verbalisations en cours d'action, autoconfrontation-croisée) afin de bien comprendre le métier (tel qu'il se fait réellement).
- Mettre en place et réunir régulièrement des professionnels au sein d'un groupe de travail.

- Animer en posant des questions pertinentes les dialogues entre les professionnels sur leur travail réel (en favorisant les controverses professionnelles sur : les gestes de travail, les dilemmes, les choix d'action, les conflits de critères de qualités, les conditions/modalités de travail inadaptées, insuffisantes)
- Favoriser l'acceptation de la pluralité des pratiques professionnelles en instaurant un climat de travail coopératif.
- Aménager un cadre (environnement matériel, confidentiel, volontariat, sécurité...) favorisant l'expression, la discussion et l'élaboration de son point de vue sur la situation de travail.
- Animer des groupes de travail d'expression et d'échange sur le travail afin d'instaurer une dynamique d'analyse du travail/activité/pratique dans l'organisation et d'améliorer la qualité du travail et la qualité de vie au travail.
- Mobiliser les outils d'analyse du travail et de la pratique (observation instrumentée, grille d'analyse, entretien individuel et collectif, focus group...) afin d'organiser des dialogues entre pairs sur leur activité professionnelle.
- Mettre en oeuvre les techniques d'analyse des données (analyse thématique des entretiens et des observables, enregistrement audio-visuelle de l'activité) afin de comprendre et de rendre compte de l'activité réelle pour réaliser un diagnostic.
- Soutenir l'élaboration/renouvellement de règles de travail partagées grâce à la rédaction et la formalisation de ces règles.
- Rédiger avec les professionnels les propositions de transformation des procès de travail.
- Etablir, formaliser et rédiger avec les collectifs de travail le diagnostic de la situation
- Animer le dialogue sur le travail au sein du comité de pilotage en exposant les résultats de l'analyse du travail réalisée par les collectifs.
- Examiner et discuter au sein du comité de pilotage les solutions issues des groupes de travail pour intégrer l'expérience des professionnels du terrain afin d'améliorer les conditions de réalisation du travail.
- Définir un plan d'action en concertation avec les professionnels et les différentes instances de l'entreprise (la direction, les partenaires sociaux, les préventeurs, les concepteurs du travail, et services support) afin d'accompagner et de mettre en oeuvre les transformations (process, organisation, technologiques, spatiales, ergonomie) préconisées par l'analyse du travail.
- Évaluer à partir des retours des professionnels les bénéfices, avantages, inconvénients de la nouvelle organisation, outils, process et système de travail mis en place.

## Prérequis

Avoir validé le bloc 1

Tout public ayant validé le bloc 1 "Introduction à la psychologie"

## Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Unités Obligatoires

- Clinique de l'activité et psychologie du travail (PST106)
- Psychodynamique et psychopathologie du travail (PST120)
- Le psychologue, le travail et l'emploi (PST123)
- Transformations digitales des activités et clinique des usages (PST124)

## Modalités

- Études de cas ;
- Questionnaire de connaissances (sous forme écrite) ;
- Rapport d'expérience.

Modalités d'évaluation :

- Études de problématiques d'action associées à une intervention en psychologie du travail / clinique du travail avec production orale individuelle
- Études de problématiques d'action associées à l'intervention en psychologie du travail / clinique du travail avec production écrite individuelle
- Rédaction d'un mémoire de fin d'étude en psychologie du travail / clinique du travail

## Tarif

Avec mon CPF	2.040 €
Mon employeur finance	4.080 €
Pôle Emploi finance	2.040 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open\\_in\\_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

## Blocs de compétences

Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences sur ce diplôme.

## Suites de parcours : poursuites d'études possibles

La capitalisation des blocs de compétences composant la certification CPN7400A Psychologue du travail, permet l'acquisition de la certification. L'accès à chaque bloc se fait sur la base de prérequis spécifiques à chacun.

## Passerelles : lien entre certifications

Ce bloc de compétences est issu du titre RNCP Niveau 7 Psychologue du travail (CPN7400A)

## Débouchés - Métiers visés

Débouchés :

Le psychologue du travail peut prendre les appellations suivantes :

- Consultant en cabinet d'expertise
- Consultant en risques psychosociaux
- Psychologue consultant en santé au travail
- Intervenant en prévention des risques professionnels
- Consultant en conduite du changement